

40^e année

N^o 3

Mars 1971

Abonnement 18 F

Le numéro 2,50 F

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIETES BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^e)

La partie administrative se trouve au centre de ce Bulletin.

NOUVEAUX GEOMETRIDAE GEOMETRINAE DE MADAGASCAR

[LEP.]

par P. VIETTE.

Des descriptions de nouvelles espèces de *Geometridae Geometrinae* madécasses seront trouvées dans cette note. Il m'est agréable de remercier ici MM. C. HERBULOT et J. DE LIGONDÈS pour l'aide qu'ils ont bien voulu, l'un et l'autre, m'apporter lors de l'élaboration de ce travail : le premier du fait de sa profonde connaissance des Géométrides de la Grande Ile qu'il a beaucoup étudiées lorsqu'il pouvait le faire, le second pour l'exécution des dessins des imagos illustrant cet article.

Les paratypes, dont on a seulement indiqué les stations d'origine, se trouvent dans les collections du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris, du Centre O.R.S.T.O.M. à Tananarive-Tsimbazaza et C. Herbulot à Paris.

Pingasa herbuloti n. sp. — Holotype : 1 ♂, allotype : 1 ♀, Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, 26-XI-1954 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Cette espèce est l'un des *Pingasa* les plus communs à Madagascar. Sa taille moyenne est sensiblement égale à celle de *P. grandidieri* (Butler, 1879) et elle est extérieurement voisine de *P. hypoleucaria* (Guenée, 1863) des Mascareignes, cette dernière espèce étant plus petite.

P. herbuloti typique est caractérisé par : (a) une couleur fondamentale des quatre ailes d'un blanc très légèrement olivâtre ; (b) des lignes transversales gris olivâtre, ayant tendance à devenir brun noir dans l'aire costale de chaque aile ; (c) une zone discale subarrondie gris olivâtre sur le dessus des ailes postérieures ; (d) une aire submarginale noire plus ou moins développée en dessous de chaque aile ; enfin (e), l'absence de touffes dorsales d'écaillés sur la ligne médiane de l'abdomen des mâles, tout comme chez *P. hypoleucaria*. Ces touffes sont au nombre de cinq chez *P. grandidieri* et de deux chez *P. rhadamaria* (Guenée, 1857).

Les pectinations des antennes mâles sont moins longues chez *P. herbuloti* que chez *P. hypoleucaria*.

Certains exemplaires présentent aux quatre ailes une bande submarginale rouge brique : c'est la morphe *rufifascia* L. B. Prout décrite comme « *P. rhadamaria* ab. *rufifascia* ab. nov. » in A. SEITZ, 16, p. 10, 1930. Ce taxon appartenant à une catégorie de noms infrasubspécifiques ne peut pas être retenu pour nommer l'espèce étudiée ici.

Dans l'armure génitale mâle, les valves se rétrécissent régulièrement chez *P. hypoleucaria* (fig. 2) ce qui n'est pas le cas chez *P. herbuloti* (fig. 1).

Paratypes des localités suivantes : MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m, XI-1958 (*P. Viette*).

MADAGASCAR SAMBIRANO : Nosy Be (*J. de Coudenhove*). — Haut Sambirano, Beangona-Ambevy, 135 m, XII-1963 (*P. Viette*). — Massif du

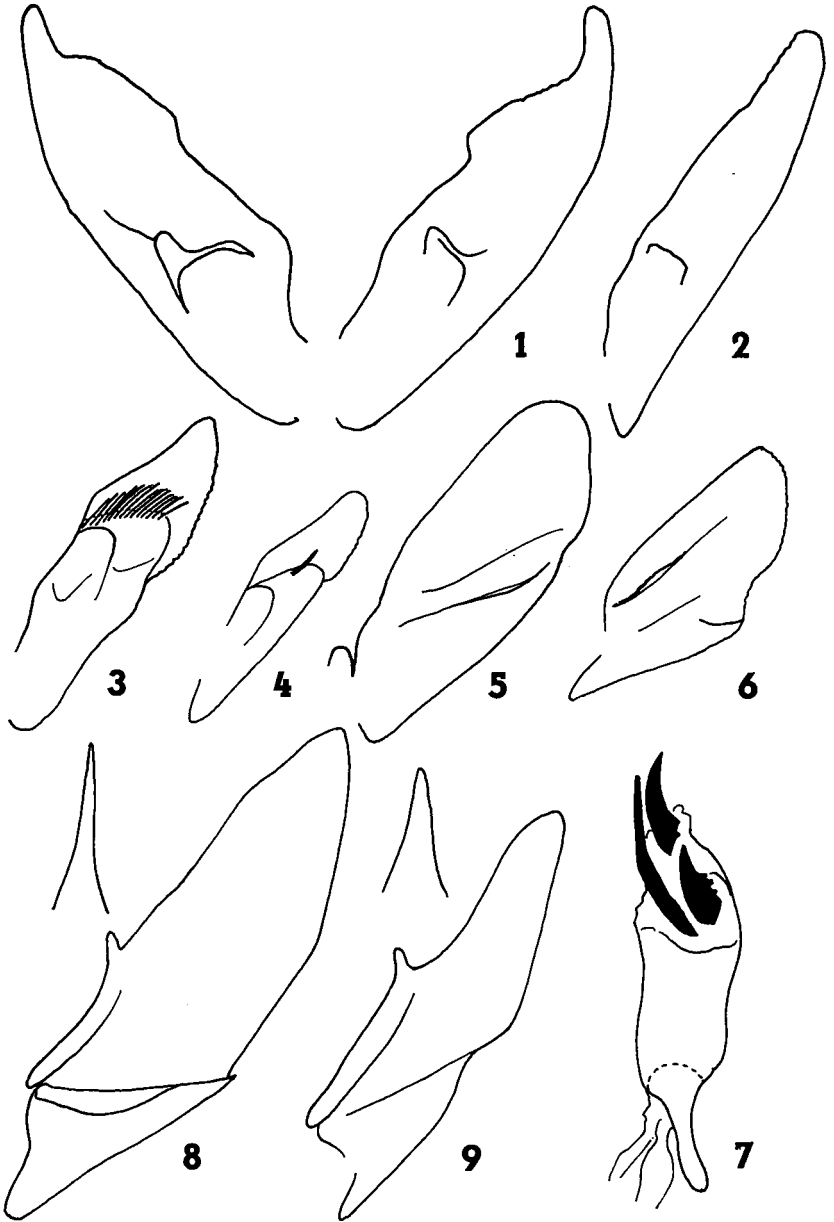


Fig. 1 à 9. — 1, valves (face interne) de *Pingasa herbuloti* n. sp. — 2, valve droite (face interne) de *P. hypoleucaria* (Guenée). — 3, ibid. de *Mimandria recognita* (Saalmüller). — 4, ibid. de *M. kely* n. sp. — 5, ibid. d'*Hypocoela herbuloti* n. sp. (holotype). — 6, ibid. de *Blechneronomia gutierrezzi* n. sp. — 7, pénis du même. — 8, uncus et valve droite (face interne) de *Gelasma malagasy* n. sp. — 9, ibid. de *G. madecassa* n. sp.

Tsaratanana, matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 1 900 m [2 050 m], III-1965 (P. Soga).

MADAGASCAR EST : 42 km au Nord de Sambava, forêt d'Analabe, 50 m, XI-1968 (P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette). — Massif du Marojejy, Ambinanitelo, 500 m, XII-1958 (P. Griveaud) ; réserve naturelle intégrale n° 12, Anjanaharibe Sud, Betsakotsako, 1 030 m, XI-1961 ; Beondroka, 1 200 m, VII-1960 ; Ambatosoratra, sommet, 1 700 m, XI-1960 (tous P. Soga). — Environs de Maroantsetra, Ambodivoangy, 20 m, III-1958 (P. Griveaud) ; station forestière de Farankaraina, route de Navana, km 16,5, vallée d'Antoroka, 100 m, I-1964 (P. Viette). — Baie d'Antongil, presque île Masoala, Hiaraka, 500 m, X-1968 (P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette). — Pourtour de la 3^e réserve naturelle intégrale, route de Manakambahiny Est, environs de Nosivola, 1 000 m, XI-1954 (P. Viette). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Antenina, IX-1957 (P. Soga). — Route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato, XII-1954 (P. Viette) ; km 52, X-1955 (P. Griveaud et R. Vieu) ; km 54 (*ibid.*) ; km 57, II-1955 (P. Viette). — Route de Lakato, km 10, Ambodiriana, 1 050 m, III-1957 (P. Griveaud et R. Vieu) ; km 15, Ankasoka, 1 100 m, I-1959 et X-1963 (P. Viette). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, XI-1954, I, II-1955 (P. Viette), III-1955 (C. Herbulot), V-1955 (P. Griveaud et R. Vieu), XI-1956 (R. Vieu) ; concession Izouard, 1 025 m, II-1967 (P. Viette et P. Griveaud). — Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m, III-1959 (P. Viette et P. Griveaud).

MADAGASCAR CENTRE : La Mandraka, 1 200 m, II-1956 (P. Griveaud et R. Vieu), III-1964 (P. Viette). — Route d'Ambositra à Ambohimanga du Sud, km 39, 1 350 m, XI-1963 (P. Viette). — Pays Betsileo, route du Sud, km 302 [295], forêt d'Ambatofitorahana, 1 600 m, III-1955 (C. Herbulot). — Région d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, R. I. G. 8, km 401, III-1955 (C. Herbulot). — Massif de l'Andringitra, forêt Vakoana, Ambalamarovandana, 1 530 m, I-1958 (P. Griveaud).

Mimandria kely n. sp. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Sud, bordure occidentale du plateau Mahafaly, 5 km à l'Est d'Itampolo, 40 m, 10/12-II-1969 (P. Viette et P. Griveaud) (Muséum, Paris).

Cette nouvelle espèce se différencie de *M. recognita* (Saalmüller, 1891) par : (a) sa petite taille, son envergure ne dépassant pas 20-21 mm ; (b) la couleur fondamentale des ailes d'un blanc à peine grisâtre et non d'un vert olivâtre comme chez *M. recognita* ; (c) la couleur des fasciculations des antennes : brun noir chez la nouvelle espèce et fauve foncé chez celle de SAALMÜLLER ; enfin (d), la constitution de la valve chez les mâles : le bord dorsal du sacculus est garni de nombreuses épines fines et allongées chez *M. recognita* (fig. 3) et d'une ou deux seulement chez *M. kely* (fig. 4).

Paratypes des localités suivantes : MADAGASCAR OUEST : route nationale 7, 64 km Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m, X-1967 (P. Griveaud et Ratovoson).

MADAGASCAR SUD : Mêmes station, dates et récolteurs que l'holotype. — Beloha, 100 m, VI-1957 (P. Griveaud). — Ambovombe, VI-1957 (P. Griveaud).

Synclysmus grisescens n. sp. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, Est de Sakaraha, réserve spéciale du Zombitsy, matsabory, 640 m, 11/15-I-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Envergure : 26-27 mm ; longueur des ailes antérieures : 14 mm ; de taille intermédiaire entre *S. niveus* Butler, 1879, un peu plus grand, et *S. nigrocristatus* L. B. Prout, 1918, un peu plus petit.

Par l'habitus, la nouvelle espèce se rapproche de *S. niveus*. Elle s'en distingue par : (a) une coloration des ailes plus uniforme, d'un gris clair, ne présentant pas de trace de vert olivâtre, comme dans l'espèce de BUTLER ; (b) la ligne postmédiane des ailes antérieures plus régulièrement ondulée, ne formant pas de pointes dirigées extérieurement sur les nervures M et Cu 1, comme chez *S. niveus* ; (c) le tronçon caudal de la ligne antémédiane formant un angle presque droit avec le bord inférieur de l'aile antérieure, alors que ce tronçon est très oblique chez *S. niveus* où il forme, intérieurement, un angle aigu avec le bord inférieur de l'aile ; (d) l'absence d'un liseré marginal noir aux ailes postérieures ; enfin (e), les patagia, qui sont blanc grisâtre chez *S. grisescens* et entièrement noirs chez *S. niveus*.

Dans l'armure génitale mâle, les différences entre les espèces sont peu notables. On notera cependant que, par ce caractère, *S. niveus* et *S. nigrocristatus* sont plus proches l'un de l'autre que de *S. grisescens*. Aux valves, l'extrémité spinuleuse de la côte est plus allongée et mieux développée chez la nouvelle espèce que chez les deux autres citées.

Deux paratypes capturés dans la même station que l'holotype, IV-1956 (*P. Griveaud*).

Synclysmus niger n. sp. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, forêt à l'Est du lac de Mantasoa, Andrangoloaka, 1 389 m, 27-II/6-III-1970 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

♂. — Envergure : 21 mm ; longueur des ailes antérieures : 11 mm. Cette nouvelle espèce se différencie très facilement de toutes les espèces actuellement connues appartenant au genre *Synclysmus* Butler, genre endémique malgache, par ses ailes postérieures entièrement noires, à peine tachetées de blanc au niveau de l'angle abdominal.

Par le schéma de coloration des ailes antérieures, *S. niger* se rapproche de *S. nigrocristatus* L. B. Prout, 1918, mais s'en distingue par une opposition nette des couleurs de part et d'autre de la ligne antémédiane : proximale à cette dernière, l'aile est blanc jaunâtre avec une plage d'écailles gris noir en dessous de la cellule ; distalement, l'aile est d'un gris légèrement rougeâtre montrant une tache discale et une ligne postmédiane noire, ainsi qu'une série submarginale de taches ovales brunes, chaque tache étant située entre deux nervures.

Les pectinations des antennes atteignent les quatre cinquièmes de la longueur de l'antenne chez *S. niger* et la moitié seulement chez *S. nigrocristatus*.

L'abdomen montre dorsalement deux magnifiques touffes d'écailles dressées et un apex blanc dans l'espèce de PROUT et une seule touffe d'écailles semblables et un apex noir dans la nouvelle espèce.

♀. — Inconnue.

Je n'ai vu que l'holotype de cette espèce bien caractérisée.

Hypocoela herbuloti n. sp. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, région de Moramanga, Fanovana, XI-1960 (P. Griveaud) (genitalia, prép. P. Viette n° 5 066) (Muséum, Paris).

Envergure : 35 mm ; longueur des ailes antérieures : 18 mm. La couleur fondamentale des ailes de cette nouvelle espèce est d'un vert pâle rappelant celui d'*H. spodozoma* L. B. Prout, 1925, d'*H. tornifusca* Herbulot, 1970, et de certains exemplaires d'*H. humidaria* (Swinhoe, 1904). L'apex des ailes est falqué comme chez *H. drepana* L. B. Prout, 1925. *H. herbuloti* est caractérisé par une large bande médiane brun rouille plus ou moins maculée de noir et à reflets argentés ; cette bande est plus foncée aux ailes antérieures qu'aux ailes postérieures et les reflets argentés sont plus nets aux bords interne et externe de la bande. Tache discale noire. Entre M 1 et Cu 1 b des ailes antérieures, une tache marginale d'un brun noirâtre, au centre, et roussâtre, extérieurement, à bord interne arrondi. Le dessous des ailes rappelle le dessus, mais avec les couleurs plus claires et la bande médiane plus rousse.

Dessus de l'abdomen vert jaunâtre, mais d'un noir brillant sur les tergites abd. 2 et abd. 3, ceux-ci portant une touffe d'écaillés dressées concolores.

L'armure génitale mâle montre une valve très simple (fig. 5) pratiquement dépourvue de la barre interne, longitudinale et dentée, réduite ici à une ligne mieux sclérifiée et plus colorée que le reste de la valve.

Outre l'holotype, un mâle paratype : Madagascar Est, Périnet, III-1965 (coll. C. Herbulot, Paris).

Blechneronomia gutierrezzi n. sp. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, baie d'Antongil, presqu'île Masoala, Hiaraka, 1 000 m, 18/21-X-1968 (P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette) (Muséum, Paris).

♂. — Envergure : 29-32 mm ; longueur des ailes antérieures : 16-17 mm. Antennes bipectinées, d'un fauve pâle et dorsalement d'un blanc pur. Tête verte, blanche entre les antennes et rouge brique en arrière et le long du bord postérieur des yeux. Palpes labiaux dorsalement rouge brique et ventralement jaune pâle. Patagia, tegulae et thorax verts, sauf le métanotum qui est rouge brique avec une étroite bande médiane et longitudinale d'un blanc pur. Abdomen vert dans sa partie proximale devenant de plus en plus jaune en allant vers l'apex ; sur les segments abd. 2, 3 et 4, une zone allongée rouge brique montrant sur chaque segment une touffe d'écaillés dressées rostralement blanches. Dessous du corps et pattes blanc jaunâtre. Frein présent. Tibias métathoraciques avec un seul éperon submédian.

Ailes antérieures d'un beau vert, parsemées de quelques petites taches rouge brique au niveau des lignes transversales et sur le disque. Côte finement blanche précédée d'une étroite zone longitudinale jaune rougeâtre. Mais ce qui semble le mieux caractériser cette espèce dans la faune malgache est la ligne marginale rouge brique régulièrement et profondément festonnée. Frange de même couleur, sauf à l'intérieur des sinus où elle est d'un blanc pur.

Ailes postérieures avec l'aire costale blanche, le reste étant absolument semblable aux ailes antérieures, avec quelques petites taches rouge brique au niveau du disque et de la ligne postmédiane.

Dessous des quatre ailes d'un blanc à peine teinté de verdâtre. Frange blanche, entrecoupée de rouge brique au niveau de l'extrémité des nervures.

La base des valves ne présente pas extérieurement de coremata et leur bord externe (fig. 6), dans sa partie ventrale, est fortement encoché, presque à angle droit. Pénis (fig. 7) avec la vesica montrant trois cornuti : deux pratiquement semblables et un troisième fin et allongé.

Cette espèce serait à placer auprès de *Bl. perileuca* L. B. Prout, 1925. Elle s'en distingue par la ligne festonnée marginale rouge brique (absente dans l'espèce de Prout) et par l'armure génitale mâle très différente.

♀. — Inconnue.

Paratypes des stations suivantes : Madagascar Est : 42 km au Nord de Sambava, forêt d'Analabe, 50 m, XI-1968 (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Environs de Maroantsetra, station forestière de Farankaraina, route de Navana, km 16,5, vallée d'Antoroka, 100 m, 8/18-I-1964 (*P. Viette*). — Antananambe, II-1965 (*Bontemps, Gutierrez et Monsarrat*).

Cette espèce est dédiée à M. Jean GUTIERREZ, chercheur de l'O.R.S.T.O.M., qui, par ses beaux travaux sur les Acariens *Tetranychidae* de Madagascar, contribue à la connaissance de la faune de la Grande Ile et à l'avancement de la Science.

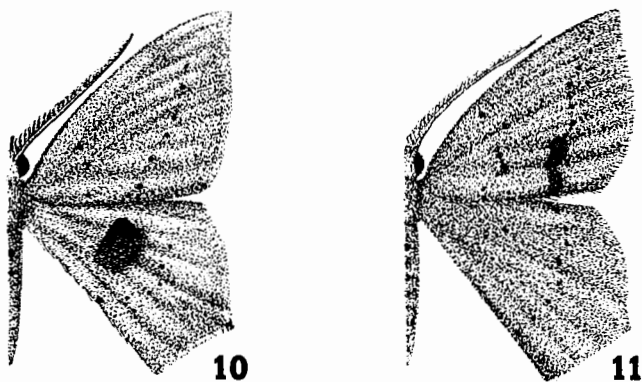


Fig. 10 et 11. — 10, *Gelasma malagasy* n. sp. — 11, *G. madecassa* n. sp.

***Gelasma malagasy* n. sp.** (fig. 10). — Holotype : 1 ♂, allotype : 1 ♀, Madagascar Est, route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m, 2/10-I-1959 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

♂. — Envergure : 16-17 mm ; longueur des ailes antérieures : 7,5-8 mm. Antennes bipectinées, les pectinations internes plus courtes que les externes, fauves, dorsalement écaillées de blanc pur. Palpes labiaux brun noir. Face de la tête d'un jaune devenant brun sur le

vertex, d'un blanc pur entre les antennes et vert foncé en arrière de celles-ci. Patagia, tegulae, thorax et abdomen de ce même vert foncé. Tergite abd. 2 avec une touffe médiane d'écaillés dressées noires et tergite abd. 3 avec une touffe semblable plus claire, brun noir. Dessous du corps et pattes gris jaunâtre ; poitrine et face interne des pattes prothoraciques gris noir ; tibias prothoraciques avec une touffe de poils-écaillés sur leur face interne ; tibias métathoraciques avec les deux paires d'éperons.

Ailes antérieures du même vert foncé que celui du dessus du corps, avec trois vagues petites taches brun rouille au niveau de la ligne antémédiane et une série de taches semblables, mais plus nombreuses, au niveau de la ligne postmédiane. Frange d'un vert un peu plus clair que celui de l'aile.

Ailes postérieures avec un angle marginal très net à l'extrémité de Cu 1 a. Du même vert que celui des ailes antérieures, avec une large plage brun rouille sur le disque et une série de petites taches de même couleur au niveau de la ligne postmédiane. Frange comme aux ailes postérieures.

Dessous des quatre ailes gris, devenant jaunâtre au bord des ailes et aux franges, sauf la côte des ailes antérieures qui est brun noir.

Uncus simple, fin et allongé. Valves avec une protubérance au tiers proximal de la côte et l'apex du sacculus légèrement saillant (fig. 8).

♀. — Semblable au mâle, mais de taille légèrement supérieure et avec la teinte générale d'un vert un peu plus clair.

Paratypes : Topotypes, XI-1956 (P. Griveaud), I-1959 (P. Viette) et Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, I-1955 (P. Viette).

Cette nouvelle espèce peut être comparée à *G. cowani* (Butler, 1880). Elle s'en distingue par la présence d'une zone discale brun rouge aux ailes postérieures (absente dans l'espèce de BUTLER) et un angle marginal à l'extrémité de Cu 1 a des mêmes ailes moins saillant que celui de *G. cowani*.

Gelasma madecassa n. sp. (fig. 11). — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, piste d'Andapa à Ambalapaiso, 25 km Ouest d'Andapa, 725 m, 24/28-XI-1968 (P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette) (Muséum, Paris).

♂. — Mêmes taille et habitus que *G. malagasy* décrit précédemment. La principale différence réside dans la position de la plage brun rouille, qui, ici, ne se trouve pas sur le disque des ailes postérieures, mais au bord interne des ailes antérieures, entre les Cu 1 et ce bord, au niveau de la ligne postmédiane. Les deux lignes transversales des ailes antérieures et celle des ailes postérieures sont indiquées par quelques petites taches brun rouille. Un point discal de même couleur est présent aux quatre ailes.

L'armure génitale de cette nouvelle espèce montre : (a) un uncus beaucoup plus trapu et moins élancé (fig. 9) que celui de *G. malagasy* ; (b) une protubérance située au milieu de la côte de la valve, alors qu'elle est antémédiane chez *G. malagasy*, et (c) une forme différente du bord externe de la valve, l'apex du sacculus n'étant pas ici saillant.

♀. — Semblable au mâle, mais légèrement plus grande.

Paratypes des localités suivantes : MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m, XII-1958 et II-1959 (*P. Viette*).

MADAGASCAR SAMBIRANO : Massif du Tsaratanana, matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 1 900 m [2 050 m], XII-1964 (*P. Soga*).

MADAGASCAR EST : Route d'Anosibe, km 48, 880 m, III-1966 (*P. Griveaud*). — Route de Lakato, km 10, Ambodiriana, 1 050 m, III-1957 (*P. Griveaud et R. Vieu*) ; km 15, Ankasoka, 1 100 m, XII-1956 (*P. Griveaud*).

MADAGASCAR CENTRE : La Mandraka, 1 250 m, X-1956 (*P. Griveaud*).

Heterorachis tsara n. sp. (fig. 12). — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, Antanambe, forêt des grands moulins de Dakar, 220 m, VIII-1966 (*P. Griveaud et A. Peyrieras*) (genitalia, prép. *P. Viette* n° 5 051) (Muséum, Paris).

♂. — Envergure : 19 mm ; longueur des ailes antérieures : 10 mm. Antennes bipectinées, les pectinations internes étant légèrement plus courtes que les externes ; flagellum dorsalement brun noir dans sa partie proximale devenant fauve dans sa partie distale. Palpes labiaux et tête brun noir brillant, cette dernière avec une barre transversale jaunâtre entre les antennes. Patagia et tegulae vert pomme. Thorax brun, avec les angles antérieurs du mésonotum jaunâtres. Dessus de l'abdomen brun rouge, avec les segments maculés de blanc dans leur partie proximale et annelés de brun foncé dans leur partie distale. Dessous du corps et pattes blanc jaunâtre.

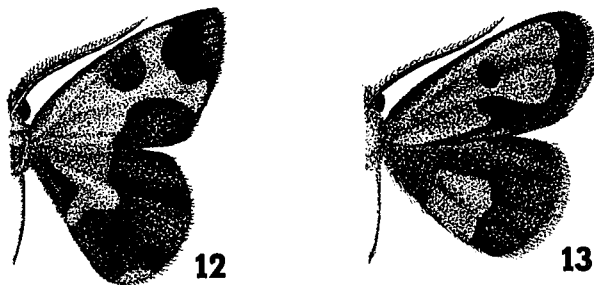


Fig. 12 et 13. — 12, *Heterorachis tsara* n. sp. — 13, *Archichlora soa* n. sp.

Ailes antérieures et postérieures de couleur fondamentale vert pomme avec les taches d'un brun violacé situées comme le montre la figure 12. La tache apicale des ailes antérieures est, vers le bord externe, teintée de rouge brique. Des écailles de même couleur se retrouvent sur toutes les taches, principalement aux ailes postérieures. Frange brun noir.

Dessous des quatre ailes blanc verdâtre, avec les mêmes taches que sur le dessus, mais de teinte plus claire.

Uncus simple. Gnathos comme dans la figure 14. Valves sans ornementation, avec une partie médiane moins bien sclérifiée.

♀. — Inconnue.

Je n'ai vu que le spécimen holotype.

Archichlora soa n. sp. (fig. 13). — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, Est de Sakaraha, réserve spéciale du Zombitsy, matsabory, 640 m, 11/15-I-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (genitalia, prép. P. Viette n° 5 050) (Muséum, Paris).

♂. — Envergure : 19 mm ; longueur des ailes antérieures : 10 mm. Antennes bipectinées, les pectinations internes étant légèrement plus courtes que les externes ; flagellum dorsalement brun noir, devenant jaune à l'apex ; scape extérieurement jaune. Tête et palpes labiaux cuivre rouge très foncé. Patagia, tegulae et thorax vert foncé. Dessus de l'abdomen vert à la base, le reste d'un noir violacé comme le bord des ailes. Dessous du corps et pattes d'un jaune plus ou moins ochracé, avec la face interne des pattes prothoraciques cuivre rouge.

Ailes antérieures et postérieures de couleur fondamentale du même vert foncé que celui du thorax, avec les taches et bordures d'un brun noirâtre violacé brillant dessinées comme dans la figure 13. La côte des ailes antérieures est d'un noir mat et l'aire costale des ailes postérieures est largement teintée de rouge brique. Un liseré noir mat limite le vert et se trouve à la marge externe des ailes. Frange noire aux deux paires d'ailes.

Dessous des ailes en grande partie cuivre rouge, devenant brun noir dans leur partie externe.

Uncus, socii et gnathos comme dans la figure 15. Valves avec le bord externe rectiligne et la partie apicale du sacculus bien individualisée.

♀. — Inconnue.

Il ne m'a été possible de voir que le seul exemplaire holotype.

Chlorodrepana madecassa n. sp. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m, 17/21-X-1963 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

♂. — Envergure : 23-25 mm ; longueur des ailes antérieures : 13-14 mm. Antennes bipectinées, sauf dans leur cinquième distal ; pectinations internes moitié moins longues que les externes ; flagellum dorsalement blanc jaunâtre, devenant brun noir vers l'apex. Palpes labiaux très réduits, brun rouge cuivré. Tête de cette même couleur jusqu'au niveau des antennes et blanc jaunâtre en arrière de ces dernières. Patagia, tegulae, thorax et dessus du segment abd. 1 d'un vert rappelant, en plus foncé, celui de *Thalassodes progressa* L. B. Prout, 1926. Abdomen d'un blanc jaunâtre teinté de roux, avec une zone dorsale brun noir violacé et une touffe d'écaillés brun roux dressées sur les segments 2 et 3. Dessous du corps et pattes blanc jaunâtre, les pro- et mésothoraciques teintées extérieurement de brun rouge cuivré, avec les tibias et les tarses brun noir ; tibias métathoraciques avec les deux paires d'éperons, les apicaux plus courts que les postmédians.

Ailes antérieures plutôt allongées, uniformément du même vert que celui du thorax, avec l'apex nettement falqué, la côte jaune ochracé et un liseré marginal brun jaune ochracé. Frange blanc jaunâtre.

Ailes postérieures de même coloration que les ailes antérieures, avec le tiers costal blanc jaunâtre ; la limite entre les couleurs est saupoudrée d'écaillés rouges.

Dessous des ailes antérieures blanc jaunâtre, avec la côte jaune ochracé, une large zone médiane lie de vin pâle, une tache discale grise, l'apex de la côte brun noir et un liseré marginal brun roux. Frange blanc jaunâtre, sauf à l'apex de la côte où elle est brun noir.

Dessous des ailes postérieures blanc jaunâtre, avec une zone lie de vin pâle au-dessus de l'angle abdominal. Liseré marginal roux et frange blanc jaunâtre.

L'apex de l'aire costale des valves est arrondi et en retrait par rapport au bord externe de la valvula ; partie distale du sacculus bien individualisée (fig. 16).

♀. — Inconnue, à moins que l'espèce soit dimorphe (?). Dans ce cas, il semble que l'on puisse considérer, selon C. HERBULOT, comme les femelles de *Chl. madecassa*, les spécimens à ailes antérieures falquées et à bordure jaune ochracé finement limitée de brun rouge brique. Ces spécimens sont tous des femelles et ils ont été capturés dans les mêmes stations et aux mêmes époques que les mâles décrits ci-dessus.

Paratypes : Topotypes, XII-1956 (*P. Griveaud*), X-1963 (*P. Viette*) et Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, XII-1954 (*P. Viette*).

Dyschlorodes bicolor n. sp. — Holotype : 1 ♀, Madagascar Ouest, Est de Sakaraha, réserve spéciale du Zombitsy, matsabory, 640 m, 11/15-I-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

J'ai placé cette espèce dans le genre *Dyschlorodes* Herbulot, récemment créé (1966, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 35^e année, p. 217 — espèce type : *D. hepatias* Herbulot, l. c., seule espèce citée), par suite de la structure des antennes, des palpes labiaux, de la nervation, de la texture des ailes et de l'habitue, mais je ne suis pas certain, par la constitution de l'armure génitale femelle (fig. 18 et 19), qu'elle y soit bien à sa place.

♂. — Inconnu.

♀. — Envergure : 23-25 mm ; longueur des ailes antérieures : 14-15 mm. Tête, antennes et palpes labiaux comme chez *D. hepatias*. les seconds étant ici dorsalement mouchetés de brun rouille. Patagia, tegulae, thorax, abdomen, dessous du corps et pattes comme dans l'espèce d'HERBULOT.

D. bicolor est extrêmement voisin de *Dyschlorodes diphrontis* (L. B. Prout, 1922) n. comb. (*Novit. Zool.*, 29, p. 330, *Heterorachis* (?), décrit de « Diego-Suarez ») dont j'ai pu examiner un paralectotype femelle dans la collection Herbulot. La nouvelle espèce diffère de celle de PROUT par : (a) une taille légèrement supérieure ; (b) la bande marginale jaune ochracé plus étroite ; (c) la bordure interne de cette bande ne dépassant guère le tornus, alors qu'elle atteint presque le milieu du bord inférieur de l'aile chez *D. diphrontis* ; (d) la couleur fondamentale d'un vert différent ; (e) la tache discale des ailes antérieures absente ou peu prononcée ; enfin (f), la ligne de partage des deux couleurs, aux

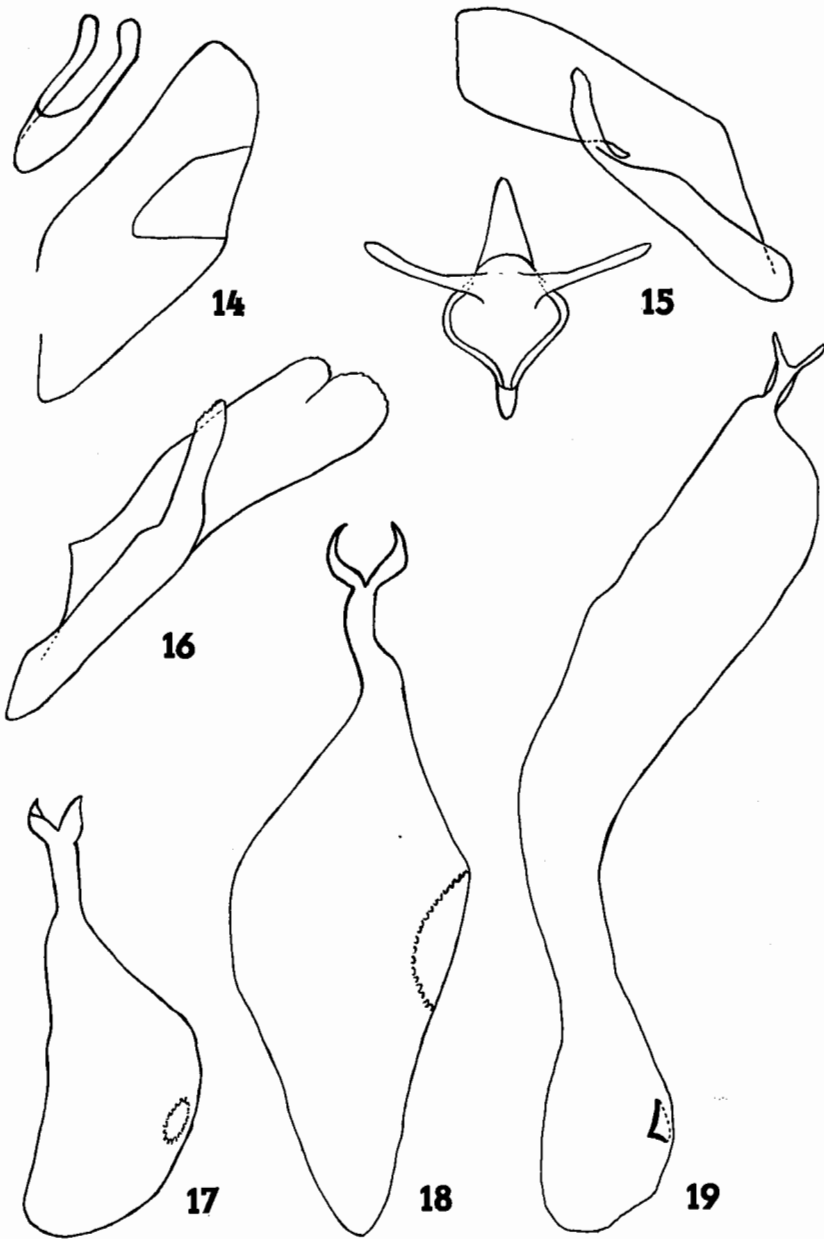


Fig. 14 à 19. — 14, gnathos et valve droite (face interne) d'*Heterorachis tsara* n. sp. (holotype). — 15, partie dorsale de l'armure génitale ♂ et valve gauche (face interne) d'*Archichlora soa* n. sp. (holotype). — 16, valve droite (face interne) de *Chlorodrepana madecassa* n. sp. — 17, armure génitale ♀ de *Dyschlozodes diphrontis* (L. B. Prout). — 18, ibid. de *D. bicolor* n. sp. — 19, ibid. de *D. hepaticus* Herbulot. Les figures 17, 18 et 19 sont à la même échelle.

ailes postérieures, plus régulière et non encochée au niveau du disque comme dans l'espèce de PROUT.

Dans l'armure génitale femelle, les différences entre les deux espèces sont faibles et se réduisent à des différences de proportions (fig. 17 et 18) : (a) la longueur de la bourse copulatrice est environ cinq fois celle du *ductus bursae* chez *D. diphrontis* et de cinq fois et demie chez *D. bicolor* et (b) la longueur du signum est nettement inférieure à celle du *ductus bursae* dans l'espèce de PROUT, alors qu'elle lui est largement supérieure dans la nouvelle espèce.

Paratype : Topotypes, mêmes dates et récolteurs que l'holotype et Madagascar Ouest, Nord-Est de Sakaraha, forêt de Lambomakandro, IV-1956, I-1966 (P. Griveaud).

Dans ces deux stations, *D. bicolor* cohabite avec *D. diphrontis*.

COMPTE RENDU ORNITHOLOGIQUE ANNUEL ¹ DE L'AUTOMNE 1968 A L'ETE 1969 DANS LA REGION RHONES-ALPES

D'après les observations de membres du Centre Ornithologique Rhône-Alpes ² :

— Groupe Ornithologique de l'Ain : MM. Denis DUVAL (DDv), Georges GUILLET (GG), Philippe LEBRETON (PL), Désiré LOMBARD (DL), Paul et Fernand NICOLAS (PFN), P. RONCIN (PRO).

— Groupe Ornithologique Drôme-Ardèche : MM. Jacques DUCHAMP (JD), Guy FLACHER (GF), Mme Suzanne MARIUS (SM), D^r Aimé REY (AR).

— Groupe Ornithologique de l'Isère (Grenoble) (GOG) : MM. François BARTOLI (FB), Michel BOUVIER (MBv), Jean-Pierre CHOISY (JC), B. SERRA-TOSIO (BS), Jacques TÉTART (JT).

— Groupe Ornithologique de la Loire : Mlle Hélène BRAEMER (HB), MM. Pierre HENRY (PH), Jean-Dominique LEBRETON (JL), Jean-Pierre MARTIN (JM), Michel TERRIEN (MT), Gérard TERROT (GT).

— Groupe Ornithologique du Rhône : MM. François AMOROZ (FA), Daniel ARIAGNO (DA), Michel BOURNAUD (MB), Bernard CHABERT (BC), Claude CONCORDEL (CC), Bernard CORNILLON (BCo), Robert DELAGE (RD), Daniel DUBOIS (DDb), Serge HONORÉ (SH), Robert LETOUBLON (RL), Mlle Renée MAGNIN (RM), MM. Joseph MAILLET et Pierre MALHERBE (MM), Georges PERRONNET (GP), Hubert RAVEROT (HR), Michel THÉVENOT (MTh).

— Groupe Ornithologique de Savoie (GOS) : M. Hubert TOURNIER (HT).

— Groupe Ornithologique de Hte-Savoie : M. René SALLAZ-DAMAZ (RS).

1. 15^e compte rendu ; précédent C.R., ce Bulletin (1969), 38, nos 6 et 7, pp. 209-215 et 222-242.

2. C.O.R.A., Laboratoire de Biologie animale, Faculté des Sciences, 16, quai Claude-Bernard, 69 - Lyon-7^e-F.